

La formation en entreprise, c'est essentiel !

La loi 90, portant sur le développement de la main-d'œuvre, exige que les entreprises consacrent 1% de leur masse salariale à des activités de formation de leur main-d'œuvre.

Le développement des compétences en entreprise est un facteur déterminant pour la productivité. Au cours des dernières années, les effets positifs de l'application de cette loi ont émergé sur le marché du travail québécois.

Toutefois, le gouvernement du Québec veut soustraire de la loi les entreprises dont la masse salariale est inférieure à 1 million de dollars, soit 25000 des 35000 entreprises qui sont actuellement assujetties à la loi. Ce sont particulièrement ces petites entreprises qui ont le plus de difficultés à faire face aux nombreux défis que pose la formation dans leur milieu. Ce sont celles-là qu'il faut aider davantage.

C'est pourquoi le conseil d'administration de FormaPlus déposera sous peu un mémoire au ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, dans lequel il proposera que des incitatifs supplémentaires soient offerts aux petites entreprises, soit en réservant des crédits supplémentaires pour appuyer les efforts des petites et moyennes entreprises en formation, en soutenant les activités de mutualisation, en réduisant les impôts des entreprises qui organisent des activités de formation. La mutuelle FormaPlus a l'appui du RESO dans cette démarche.

Pour plus d'information, communiquez avec mcnadeau@resomtl.com. ♦

Protégez votre investissement du 1 % DEVENEZ MEMBRE DE FORMAPLUS



Mille et un métiers est une entreprise qui a pris le virage de la productivité et de la formation.

Projet stimulant et innovateur, la mutuelle FormaPlus vise à regrouper les entreprises et les organismes du grand Sud-Ouest pour la formation de leur main-d'œuvre. Pour encourager les entrepreneurs et les gestionnaires à joindre la mutuelle, l'équipe de FormaPlus leur propose une offre avantageuse.

Les 30 premières entreprises qui se joindront à la mutuelle bénéficieront d'un plan de formation gratuit.

L'équipe de FormaPlus accompagnera l'entrepreneur et le gestionnaire tout au long de sa démarche. Une évaluation des besoins sera effectuée ce qui permettra d'établir un plan de formation approprié pour les employés. Ainsi, les promoteurs et les gestionnaires détiendront un outil de gestion de développement de leur main-d'œuvre pour les années à venir. « Si vous n'avez pas réussi à investir le 1% dans la formation pour l'année en cours, sachez que la *Loi 90 est toujours en vigueur*, explique Marie-Claire Nadeau, chargée de projet. Vous pouvez protéger votre argent en le déposant dans votre compte, dans la mutuelle FormaPlus. Les sommes seront réservées à votre nom et serviront à la formation de votre personnel tout au cours de l'année 2004 et même au-delà de cette période. »

L'équipe de FormaPlus a constaté que les PME du Sud-Ouest avaient de la difficulté à gérer le 1% de leur masse salariale affecté à la formation de la main-d'œuvre.

« C'est l'une des raisons qui nous a incité à créer FormaPlus, poursuit Mme Nadeau. En adhérant à la mutuelle, les entreprises et les organismes n'ont plus à se soucier de toute la paperasse à remplir pour être conforme à loi car c'est notre équipe qui s'en charge. De plus, les entreprises membres bénéficient d'un réseau qui leur permet de faire des économies lors de l'achat de formation. »

Initiative du RESO en collaboration avec la CDEC Transaction pour l'emploi, FormaPlus a obtenu le soutien financier du Fonds national de formation de la main-d'œuvre (FNFM). Organisme sans but lucratif, la mutuelle est gérée par un conseil d'administration représentatif des entreprises et des organismes du territoire.

Les membres du conseil d'administration de FormaPlus invitent les entrepreneurs et les gestionnaires à se joindre à eux afin de faire de la formation un levier de développement économique dans le Sud-Ouest.

Pour adhérer à FormaPlus, téléphonez au 931-5737, poste 240. ♦


**Regroupement
économique
et social
du Sud-Ouest**

Semaine québécoise des adultes en formation

Une douzaine d'organismes du Sud-Ouest ont ouvert leurs portes aux citoyens



Comme une douzaine d'organismes du Sud-Ouest, le RESO a accueilli des visiteurs à l'occasion de la Semaine québécoise des adultes en formation.

Une concertation d'organismes du Sud-Ouest a organisé des activités et tenu des journées portes ouvertes lors de la *Semaine québécoise des adultes en formation*, qui a eu lieu du 25 au 31 octobre dernier. Les participants ont mentionné qu'ils apprécient grandement la diversité des formations qui tiennent compte de leurs besoins. Quant aux organisateurs, ils soulignent que cette semaine leur a permis de connaître davantage les différentes activités de formation offertes par les organismes du milieu.

C'est sous le thème *Apprendre ça vaut le coup* que les citoyens et les participants des organismes étaient invités à célébrer les mille et une façons d'apprendre. En tout, 12 organismes

du Sud-Ouest ont participé à cette première expérience. Ils se promettent d'offrir un plus grand choix d'activités lors de la prochaine édition. Cette célébration était une bonne occasion de souligner et valoriser les efforts que font les adultes qui s'engagent avec détermination et courage dans différentes démarches de formation.

Le RESO, qui faisait partie de cette concertation d'organismes, remercie chaleureusement tous les organismes qui ont contribué au succès de cette première initiative! ♦

Des fonds créateurs d'emplois dans le Sud-Ouest

Grâce au Fonds de l'économie sociale (FDES) et à l'accompagnement effectué par les conseillers du RESO, 18 entreprises d'économie sociale ont vu le jour dans le Sud-Ouest depuis cinq ans. La venue de ces entreprises a contribué à la création de 63 emplois dans des secteurs d'activité aussi variés que la restauration, le commerce de détail, la culture, le maintien à domicile et le récréotourisme.

Le taux de survie de ces entreprises va au-delà des pronostics les plus optimistes. En effet, on constate que 94,4% d'entre elles sont encore en activité. Ces entreprises contribuent à améliorer la qualité de vie des résidents de leur quartier par leur mission économique et sociale.

Par ailleurs, le Fonds local d'investissement (FLI) n'est pas en reste puisqu'il constitue un outil primordial pour le démarrage, le développement et la consolidation des entreprises. Depuis 1999, 46 entreprises ont été appuyées et 155 emplois ont été créés et maintenus dans le Sud-Ouest grâce à ce fonds.

Le FLI est souvent le premier financement (en capital de risque) obtenu par les promoteurs qui se lancent en affaires. Des entreprises évoluant en multimédia, en mode, dans le secteur manufacturier ou des services, ont bénéficié de cet outil qui leur a permis d'accroître leurs activités, de développer leur marché et d'obtenir du financement provenant d'autres sources. Ainsi, grâce à ces fonds, les entreprises suivantes, entre autres, ont été appuyées financièrement: Productions Absolu St-Laurent, Formétal, le Café Bistro Le Va-et-Vient, Topinet, les Distributions Soléa, la Coopérative universitaire de l'École de technologie supérieure (ETS), etc.

Le RESO est fier d'avoir contribué à la naissance et à la croissance de ces entreprises qui font partie du renouveau économique du Sud-Ouest! ♦

Les compétences à l'honneur

Une campagne de promotion qui s'adresse aux entreprises

L'équipe du RESO a lancé sa campagne de promotion *Les compétences à l'honneur* s'adressant aux entreprises et aux organismes du Sud-Ouest qui offrent ou qui veulent offrir des programmes de formation à leurs employés.

La formation en milieu de travail est un atout important pour l'amélioration des services et de la productivité. L'équipe du RESO l'a bien compris et c'est pourquoi elle invite tous les entrepreneurs et gestionnaires du Sud-Ouest à leur faire part de leurs bons coups en formation.

L'objectif est de publiciser, dans différents médias, les initiatives visant à former la main-d'œuvre.

De plus, une équipe-conseil peut donner le coup de main nécessaire à la réalisation d'une activité de formation: stages, formation technique, formation de formateurs, etc.

Alors, n'hésitez pas! Téléphonnez au 931-5737, poste 240. Le RESO fera connaître vos efforts en développement des compétences. ♦

Les travailleurs autonomes et les dirigeants de petites entreprises participant au cours «tenue de livres» organisé par le RESO en collaboration avec le Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP) ont tenu à souligner la Semaine québécoise des adultes en formation.



L'avenir de Montréal et du Sud-Ouest Le RESO réaffirme son adhésion au nouveau Montréal

Se disant préoccupé par la tournure que prend le débat sur l'avenir de Montréal, le conseil d'administration du RESO a réaffirmé son adhésion à un nouveau Montréal qui ait les moyens de planifier et d'orienter son développement économique, social et culturel et de se positionner parmi les grandes villes les plus dynamiques en Amérique du Nord.

Dans une lettre adressée au ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, le conseil d'administration réaffirme l'importance de l'autonomie acquise par les arrondissements et de leur rôle accru. Il souligne aussi qu'il est nécessaire qu'il y ait une plus grande équité fiscale entre les arrondissements. Il est aussi important, selon le conseil, que les arrondissements défavorisés économiquement et socialement soient dotés de budgets suffisants pour faire face aux problématiques qui découlent de cette défavorisation.

Le conseil d'administration déplore le fait que les citoyens et citoyennes de larges secteurs de la nouvelle ville, notamment dans le Sud-Ouest, n'aient pas leur mot à dire sur son avenir. À cet effet, le RESO demande au ministre que tous les citoyens de Montréal soient appelés à donner leur avis sur tout changement à l'organisation de la ville actuelle.

Le conseil rappelle également qu'en juin 2001 le RESO a tenu un forum sur la réorganisation municipale, auquel ont participé quelque 200 dirigeants des milieux communautaires, institutionnels, syndicaux et d'affaires ainsi que les élu-e-s du Sud-Ouest. Il en est ressorti un fort appui au projet de la nouvelle ville de Montréal, dans une perspective d'équité fiscale et de développement cohérent. ♦

Société de promotion du canal de Lachine Un premier forum des partenaires le 19 novembre

Les organismes, entreprises, associations privées, publiques et communautaires concernés par la mise en valeur du canal de Lachine sont invités à participer au premier forum des partenaires de la Société de promotion du canal de Lachine. Cet événement a lieu le 19 novembre, de 13h à 17h, au Complexe Guy Décarie, au 2901, boulevard Saint-Joseph dans l'arrondissement de Lachine.

Ce sera l'occasion de faire le point sur la mise en valeur du canal de Lachine, notamment par la présentation d'un bilan de toutes les réalisations des partenaires depuis l'annonce de la réouverture de la voie d'eau en 1997. Et surtout, les participants seront invités à échanger sur les perspectives de développement pour les cinq prochaines années.

Deux ateliers permettront aux partenaires présents d'échanger sur des aspects essentiels à la poursuite de la mise en valeur du canal: une deuxième phase d'aménagement et de développement du canal et de ses abords et la programmation d'activités pour l'animation et la promotion du site.

La Société fait valoir qu'il faut une deuxième phase d'investissements publics — provenant du gouvernement fédéral et de l'administration municipale — pour compléter les travaux de réfection des murs du canal, excaver d'anciens bassins, restaurer des structures patrimoniales, améliorer le réseau piétonnier et cyclable, aménager des parcs. De plus, il est nécessaire de soutenir des initiatives privées et

communautaires pour mettre en valeur le site et attirer des visiteurs. Quelles sont les actions et les projets à privilégier?

Pour la réouverture du canal en 2002, une programmation d'activités de la communauté offrait plus d'une vingtaine d'activités récréatives, sportives, culturelles et communautaires; ces activités avaient reçu le soutien financier des partenaires publics, notamment de la Ville de Montréal. En 2003, plus de vingt activités réalisées par des organismes du milieu avec l'appui des arrondissements de Lachine, LaSalle, Verdun, Sud-Ouest et Ville-Marie faisaient partie d'une programmation culturelle estivale. Pour sa part, la Société de promotion du canal de Lachine a soutenu la réalisation, par l'Association culturelle du Sud-Ouest, d'événements théâtraux dans les cinq écluses et la production d'un dépliant pour faire la promotion de la programmation. Comment assurer le maintien d'une contribution significative de la communauté et des quartiers voisins à l'animation du canal? Comment donner l'envergure nécessaire à la programmation d'activités pour attirer les visiteurs et entraîner des retombées économiques pour le Sud-Ouest?

Le résultat des discussions sur ces questions servira de base à l'élaboration du plan de travail de la Société pour les cinq prochaines années. Les partenaires seront également invités à participer, dans la mesure de leurs moyens, à ce plan de travail qui proposera des actions concrètes dans le but de poursuivre et d'intensifier le renouveau du canal de Lachine et du sud-ouest de l'île de Montréal. ♦



Des organismes du Sud-Ouest ont offert des activités culturelles l'été dernier sur le canal, ses abords et dans les quartiers voisins. Le spectacle D'écluse en écluse au fil du temps était organisé par l'Association culturelle du Sud-Ouest.

Levée de boucliers dans le Sud-Ouest

Élus et organismes veulent conserver l'intégralité de leur territoire



Selon le changement de délimitation du territoire proposé par l'administration municipale, le Sud-Ouest perdrait des secteurs stratégiques pour son développement, tels que le bassin Peel, l'École de technologie supérieure, le site des postes.

Dans son projet de réorganisation municipale, la Ville de Montréal envisage d'agrandir les limites du centre-ville en amputant une partie importante de l'arrondissement Sud-Ouest dans les quartiers Griffintown et Pointe Saint-Charles. Les conseillers municipaux, le Comité des élu-e-s du Sud-Ouest, le RESO, l'Association des gens d'affaires du Sud-Ouest, la Coalition de la Petite-Bourgogne, la Table Action-Gardien de Pointe Saint-Charles et plusieurs autres organismes se sont élevés contre ce charcutage et ont demandé le respect de l'intégralité du territoire du Sud-Ouest.

Aucun des trois scénarios étudiés par la Ville ne tient

compte de l'histoire, du tissu social et économique et de la dynamique de développement du Sud-Ouest. L'amputation de secteurs stratégiques appelés à connaître un développement urbain significatif (l'École de technologie supérieure, les bassins Peel, le site de la Société canadienne des postes, etc.) aurait un impact considérable sur le développement économique de notre territoire. Les secteurs visés abritent plus de 300 entreprises et quelque 6 500 emplois. Leur retrait représenterait une perte foncière considérable pour le Sud-Ouest et briserait la dynamique de développement mise en place par 15 années d'efforts concertés dans le Sud-Ouest.

La Commission spéciale du conseil pour étudier la délimitation territoriale de l'arrondissement Centre-Ville déposera ses recommandations au conseil municipal au cours du mois de novembre. À suivre. ♦

En bref

Fermeture d'Alstom : le RESO propose la mise en place d'un plan B

Déplorant la décision d'Alstom de quitter le Sud-Ouest, le RESO a proposé la mise en place d'un plan B pour la relance des ateliers ferroviaires de Pointe Saint-Charles. Le RESO a sollicité la participation des gouvernements du Canada et du Québec ainsi que de la Ville de Montréal et a appelé les partenaires publics, privés et syndicaux à se réunir au sein d'un groupe de travail multiniveaux. Les élu-e-s fédéraux, provinciaux et municipaux du Sud-Ouest ont d'ailleurs appuyé fermement cette proposition d'un plan de relance. Le Sud-Ouest ne peut se permettre de perdre l'expertise développée dans le

domaine ferroviaire. Il est essentiel de faire converger les efforts de tous les partenaires pour maintenir et développer les ateliers du Sud-Ouest pour que Montréal puisse profiter d'une reprise éventuelle du marché du rail en Amérique du Nord et pour que les investissements publics majeurs à Montréal dans le transport en commun servent à maintenir et à créer de l'emploi chez nous.

Le RESO organise deux formations professionnelles

En collaboration avec la Commission scolaire de Montréal (CSDM), le RESO organise encore cette année deux formations professionnelles dans des métiers qui ont de l'avenir; ces formations démarreront bientôt. L'un de ces métiers, l'assistance technique en pharmacie, connaît un taux de placement de 94% et un salaire de départ

entre 10 et 14\$ l'heure. Avec un excellent taux de placement, le domaine du carrelage offre un salaire de départ de plus de 16\$ l'heure. Ce métier de la construction consiste à tailler et à poser des carreaux de céramique, du marbre, du granit, de l'ardoise, etc. Ces deux formations mènent à un diplôme d'études professionnelles (DEP).

S'initier à l'informatique et à l'Internet, c'est possible au RESO

Le centre de ressources du RESO continue d'offrir des ateliers d'initiation à l'informatique et à l'Internet. Profitez d'une formation personnalisée et gratuite, dans une ambiance décontractée, pour apprendre à démystifier l'informatique, à naviguer sur l'Internet, à vous servir du courrier électronique et des fonctions de base d'un logiciel de traitement de texte. Inscription: 931-5737. ♦

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RESO

Pierre Sylvestre
président
Georges Badeaux
représentant des grandes entreprises
Robert Bousquet
représentant des élus municipaux du Sud-Ouest
Gilles Chatel
représentant des PME
Jean Cusson
membre associé
Nathalie Gendron
représentante élue des employés
Éric Legault
représentant des participants
Michel R. Magnan
représentant des organismes de la Petite-Bourgogne
Anne Massicotte
représentante des institutions
Gilles Paquette
représentant des syndicats FTQ
Jean-Marie Pomerleau, CA
représentant des commerces et des petites entreprises de service
André Raymond
représentant des institutions financières
Hugues Rondeau
représentant des syndicats CSN
Maggie St-Georges
représentante des organismes de Saint-Henri
Karine Triollet
représentante des organismes de Pointe Saint-Charles
Paul Vanasse
représentant des organismes de Ville-Emard / Côte Saint-Paul
Nancy Neamtan
vice-présidente au développement stratégique
Pierre Richard
directeur général

PRODUCTION DU RESO INFO

Direction
Pierre Richard
Rédaction
Lucie Dufour et Linda Langlais
Conception graphique
Lise Lemieux
Impression
Imprimerie Atwater

RESO

1751, rue Richardson, bureau 6509
Montréal (Québec) H3K 1G6
Tél.: (514) 931-5737
Fax: (514) 931-4317
Courrier électronique: reso@resomtl.com
Site internet: www.resomtl.com

AVAILABLE ON REQUEST English summary of RESO Info

All those who would like to have an English summary of the principal articles of this bulletin have only to call RESO at 931-5737.

Les partenaires publics qui soutiennent la réalisation de la mission du RESO sont: